



**COMMISSION EUROPÉENNE**  
**DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES MARITIMES ET DE LA PÊCHE**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Bruxelles, le  
MARE/A2/EG D(2013)

**CCR-Sud**  
Mr Benoît Guerin  
6 rue Alphonse Rio  
56100 Lorient  
France

**Objet: Réponse à votre avis sur le financement de la collecte des données dans le futur FEAMP**

*Votre ref.: Avis n° 77*

Cher M. Guerin,

Je vous remercie de l'avis du CCR-Sud sur le financement de la collecte des données dans le futur FEAMP et vous assure que nous sommes pleinement conscients de l'importance de la collecte des données pour la bonne gestion des ressources halieutiques, comme en témoigne la proposition initiale de la Commission.

Il est vrai que l'accord sur le Cadre Financier Pluriannuel intervenu lors du Sommet européen du 7-8 février 2013 a opéré une réduction significative des montants proposés par la Commission, et le montant alloué à la collecte des données pour 2014-2020 a été revu à la baisse. Toutefois il reste supérieur au montant actuellement alloué à la collecte des données pour 2007-2013, ce qui devrait permettre une collecte de données renforcée et de qualité. Le sujet est maintenant entre les mains des co-législateurs.

Il est à noter que dans le cadre de la négociation de FEAMP, on pourra discuter du montant consacré à la collecte des données dans le cadre du montant total de FEAMP.

Je vous remercie de votre contribution constructive. Si vous avez des questions complémentaires, je vous invite à contacter Mme Evangelia Georgitsi, coordinatrice des conseils consultatifs régionaux ([evangelia.georgitsi@ec.europa.eu](mailto:evangelia.georgitsi@ec.europa.eu); +32.2.295.04.43).

Veillez agréer, Cher Monsieur Guerin, l'expression de ma considération distinguée.

Lowri Evans